Politique

L'alliance surprise sur le budget peut-elle durer?

La majorité UDC, MCG et PLR qui a accepté le budget interpelle les partis. Ils sont partagés sur son avenir

Marc Bretton

Vendredi soir, le budget cantonal était accepté par une majorité rassemblant le PLR et deux alliés inattendus, le MCG et l'UDC. La surprise porte en particulier sur le soutien de l'UDC - ce parti n'accepte par principe jamais les budgets cantonaux qu'il trouve trop dépensiers - et sur l'absence des autres partis gouvernementaux. On pense en particulier au PDC, qui s'est abstenu alors qu'il a deux magistrats au Conseil d'Etat, au PS ou aux Verts, qui ont voté contre (voir nos éditions de samedi).

Une nouvelle alliance est-elle en train de naître à droite? Apparemment pas, estiment les principaux intéressés.

Majorité de circonstance

«C'est une majorité de circonstance, au même titre que celle qui a accepté la Loi sur la police (ndlr: regroupant le PS, les Verts et l'Entente)», explique le président du PLR, Alain-Dominique Mauris. Pour le PLR, l'allié privilégié reste donc le PDC, même si «le rejet absolu de tout vote commun avec le MCG et l'UDC de la part du PDC est problématique. Après tout, on aura besoin d'alliés pour réformer l'Etat ou la baisse de la fiscalité des entreprises.»

Le message d'Alain-Dominique Mauris est reçu 5 sur 5 au PDC: «Dans ce Grand Conseil, il y a l'Entente, une extrême droite et une gauche, explique le président du







De gauche à droite: Lisa Mazzone, présidente des Verts genevois, Sébastien Desfayes, président du PDC, et Alain-Dominique Mauris, président du PLR. LAURENT GUIRAUD/ENRICO GASTALDELLO

«Une alliance stable donnerait des résultats plus sûrs et plus constants»

Christina Meissner Cheffe du groupe UDC au Grand Conseil

PDC, Sébastien Desfayes. Il est évident que, pour faire passer nos projets, nous devrons trouver des alliés dans l'un ou l'autre camp. Le vote du budget n'a rien changé. C'est un épiphénomène, pas une nouvelle configuration.»

L'analyse est à peu près la même au MCG et à l'UDC. «Nous avons passé vendredi un accord de raison avec le PLR, qui s'est montré pragmatique et rationnel», explique la cheffe de groupe UDC Christina Meissner. «Cela ne veut pas dire que cela se reproduira, même si je le regrette. Car une alliance stable donnerait des résultats plus sûrs et plus constants.» Roger Golay, président du MCG, ne veut pas se prononcer sur l'avenir. Il relève qu'une conjonction de votes «peut se reproduire», mais que ce n'est durablement possible que si le PLR met de l'eau dans son vin: «Par exemple en faisant des concessions sur le social et la redistribution des richesses, sans pour autant entrer dans l'assistanat social.»

La gauche inquiète

A gauche, la perspective d'une union durable du PLR, du MCG et de l'UDC donne des sueurs froides aux Verts. «Ce serait dramatique, estime leur présidente, Lisa Mazzone, car l'accord ne pourrait se faire qu'au détriment des prestations à la population, comme le démontrent les décisions prises sur le budget qui impactent le social, l'enseignement ou le logement.» Le socialiste Roger Deneys sent venir un rapprochement:

«Avec le budget, un pas de plus a été franchi, après ceux faits sur l'immobilier ou sur la mobilité. Ce processus va durer et s'approfondir sous l'effet «lune de miel», puis cassera, car les divergences sur l'Europe ou la région sont importantes.»

Olivier Baud, député d'Ensemble à Gauche, ne croit guère à une alliance durable: «Si elle existe, elle durera jusqu'au prochain revirement du MCG. La marque de ce parti, c'est qu'il agit sur l'instant et que tous les coups sont permis. Prenez les annuités: le MCG les a soutenues en Ville de Genève avant de les raboter au niveau cantonal. Sympa pour les collègues, de la part des retraités de la police qui siègent au parlement!»



Lire l'édito en page une: «Le printemps politique sera animé»

De jour, le feuillage du sapin de Noël installé sur la place du Molard fait penser aux dreadlocks d'un vieux rasta. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Le sapin du Molard brille la nuit mais pâlit le jour

Ses boules éclairées en verre de Murano continuent à plaire sitôt le soir venu. Avant, c'est plus discutable. Débat au pied du conifère

De nuit, sa présence ne se discute pas. Contrairement à son grand frère patriotique trônant sur la place Fédérale à Berne. A peine installé, ce dernier s'est fait moquer sur les réseaux sociaux. Il ressemblait trop à une «morille lumineuse» avec ses guirlandes tombant sur les flans. Dans l'urgence, il a été redécoré pour échapper aux quolibets.

Le sapin genevois, lui, illumine sans embrouille depuis le 24 novembre déjà le pavé du Molard. L'image ci-contre, prise à l'heure de l'apéro du soir, confirme la belle unanimité. Des boules en verre de Murano, équipées de petites ampoules, assurent la déco principale. Elle est signée par l'artiste française Mourka Glogowski.

On avait verni cette guirlande griffée il y a sept ans. On la ressort chaque année, à la satisfaction générale. Comptez deux jours de montage. Les employés du Service logistique et manifestations (LOM) connaissent par cœur leur mobilier urbain. Le sapin a sa trappe dans le sol et son coffret électrique à portée d'illumina-

tion. Pas du genre flambeur, il est de l'espèce épicéa commun; un camion-grue est allé le chercher chez un pépiniériste du canton, qui avait pris soin de le sélectionner dans sa campagne d'abattage annuelle. En forêt? Non, chez un particulier, comme c'est souvent le cas

Et de jour, il ressemble à quoi? A un pin pleureur. Avec ses cônes à port retombant, on dirait un peu les dreadlocks d'un vieux rasta. Son tronc disparaît dans l'épais feuillage, ses branches également. Une masse de verdure sans expression. «On a l'impression que les boules roulent sur un gros tas épineux et informe», commente une dame à qui on conseillera de repasser en soirée. Sa copine n'est pas tendre non plus: «Ce sapin à la silhouette triste me fait penser à un saint-hubert, le chien, pas le patron des chasseurs.»

Bon d'accord. En taille, la tristesse ne saute pas aux yeux: dix bons mètres jusqu'à la cime. Et de nuit, comme déjà souligné, le sapin du Molard gagne encore en majesté, profitant à plein des façades éclairées qui lui servent d'écrin historique. Oui, c'est cela: à plein. L'année prochaine, on veillera à alléger le tout. Noël se fête aussi à saute-branche, en cassant une ou deux boules...

Thierry Mertenat

Un collectif dénonce les conducteurs stationnés n'importe où

Le concept français a débarqué en Suisse romande au printemps. Son but: protester avec humour contre le mauvais parcage

«Je me suis vraiment garé comme une merde!» Vous reconnaissez cette formule? Vous avez peutêtre déjà été victime du collectif du même nom. Spécialiste du parcage intempestif, habitué du «j'en ai juste pour cinq minutes», gare à vous! Depuis 2007, un site français invite les internautes à partager les photos des véhicules «pris en flag'» (lisez: flagrant délit).

Le concept du site a migré dans nos contrées au printemps dernier avec un groupe Facebook qui reprend la métaphore de l'étron motorisé. Son administrateur, Lucas Girardet, un cycliste «plus que convaincu», a toujours cru dans le potentiel des conducteurs romands. «En roulant, je me disais qu'un tel site aurait aussi sa place ici. J'ai pris contact avec les fondateurs. Ils sont très ouverts et m'ont tout de suite mis des visuels à disposition.»

Pour ce conseiller en environnement, l'action permet d'aborder avec humour des problèmes réels: «Il ne viendrait à l'idée de personne de se parquer au milieu de la route. Pourquoi ne considère-t-on pas les piétons et cyclistes







Garés sur la piste cyclable ou surle trottoir, les indélicats obligent les autres à se mettre en danger, comme cette jeune mère (en bas à g.). D'autres (en bas à dr.) s'attribuent des places plutôt étonnantes. DR

comme des usagers à part entière? En se parquant n'importe où, les chauffeurs contraignent les usagers les plus vulnérables à prendre des risques pour les contourner. C'est la loi du plus fort.»

tourner. C'est la loi du plus fort.» Stéphane Guex-Pierre est un utilisateur enthousiaste de la pla-

te-forme. «A Genève, la bagnole reste reine. Il y a un laxisme au niveau des véhicules mal stationnés. J'aime cette démarche légère mais citoyenne.»

Le père du groupe Facebook dénonçant les appartements vides refuse d'associer ce concept à de la délation. «Cela renvoie à une notion de dénonciation illégitime, une volonté de tirer profit d'une situation. Dans ce cas, il s'agit juste de mettre en lumière des incivilités. Les photos ne sont pas envoyées à la police.»

Une application smartphone

permet de masquer le numéro de plaque et de réaliser des montages photos en ajoutant des étiquettes virtuelles «Je me suis vraiment garé comme une merde!»

Du côté de Pro Vélo Genève, on exprime quelques réserves sur le mode d'action, jugé «un peu grossier». «Nous ne sommes pas sûrs que cela fasse avancer les choses, prévient Julien Hutin, responsable des cours de conduite. Sur le fond, la problématique du non-respect de la piste cyclable est bien réelle: que ce soit par les livreurs, les particuliers, les scooters qui remontent la file ou les cyclistes eux-mêmes qui l'empruntent en sens inverse. C'est un mal très genevois. En Suisse alémanique, la police sanctionne plus facilement ces infractions.»

Il n'empêche. Pour «soulager les souffrances psychologiques» de tout le monde, le site français exporte des autocollants qui se déclinent en plusieurs langues: «Ich bin geparkt wie ein Blödsack», «Parcheggiato come un cazzo». La pénétration du marché suisse est garantie.

Adrià Budry Carbó



Notre galerie de photos sur

www.malgares.tdg.ch

La Cour de justice devra revoir sa copie

Le Tribunal fédéral demande de revoir la condamnation d'un oncle pédophile

La justice genevoise devra revoir la condamnation de 3 ans de prison infligée à l'auteur d'actes pédophiles. Le Tribunal fédéral (TF) lui reproche de ne pas avoir tenu compte de l'écoulement de temps relativement long survenu depuis certains abus. Coupable d'actes d'ordre sexuel sur sa nièce commis entre 1997 et 2003, cet oncle avait été condamné en février à 3 ans de prison dont 18 mois ferme par la Cour de justice. L'instance genevoise avait refusé de tenir compte de l'écoulement de temps survenu depuis les actes.

Dans un arrêt diffusé lundi, le TF corrige partiellement ce verdict. Pour les abus sexuels commis entre 2001 et 2003, alors que sa nièce avait atteint l'âge de 12 ans révolus, l'oncle devrait bénéficier d'une atténuation de la peine en raison du temps écoulé depuis les faits. En revanche, comme l'a jugé la cour cantonale, toute atténuation de la peine est exclue pour les abus commis entre 1997 et 2001. **ATS**